

Initiatives ministérielles

Si ce projet de loi avait été présenté à un autre moment où la TPS n'aurait pas accaparé les manchettes, il aurait été carrément condamné par la presse et il aurait soulevé un tollé général. Le gouvernement cherche à étouffer les critiques et à éviter les protestations du public en nous faisant adopter ce projet de loi à toute vitesse au moyen de l'attribution de temps et je m'y oppose de toutes mes forces.

M. Nelson A. Riis (Kamloops): Monsieur le Président, c'est sans enthousiasme que je participe au débat. Encore une fois, nous devons dire que c'est un jour très triste pour la démocratie à la Chambre des communes. C'est un jour très sombre pour la démocratie parlementaire, car nous voyons les conservateurs recourir encore une fois au procédé autoritaire de la clôture pour baïllonner la Chambre des communes, pour mettre fin prématurément au débat, pour mettre un terme à l'étude d'une mesure gouvernementale.

Je tiens dès le début à bien faire comprendre aux gens qui suivent le débat d'aujourd'hui à la télévision que le gouvernement actuel a recouru à la clôture et à l'attribution de temps sous une forme ou une autre plus souvent qu'on ne l'a fait dans l'histoire canadienne depuis un bon bout de temps. Je vous ferai d'abord remarquer, monsieur le Président, que depuis que la clôture a été introduite pour la première fois en 1913, elle n'avait été utilisée que 19 fois jusqu'en 1984.

Puis, bien sûr, les choses ont commencé à changer en 1984. La clôture, qui est bien sûr une motion visant à mettre fin à tout débat sur une mesure par un vote obligatoire à une heure du matin, les conservateurs l'ont utilisée 15 fois et ont menacé de l'utiliser dix autres fois depuis 1984. L'attribution de temps permet au gouvernement de fixer une limite d'aussi peu que deux jours de discussion sur n'importe quelle mesure, et elle a été utilisée 27 fois au cours des six années de gouvernement conservateur.

Cela révèle que le gouvernement actuel n'aime pas la démocratie. Il trouve le Parlement du Canada bien gênant et les comités parlementaires bien embêtants. D'une étape à l'autre et à maintes et maintes reprises, il a fait fi du Règlement et imposé cette mesure très draconienne, antidémocratique et antiparlementaire appelée attribution de temps ou clôture.

Je tiens dès le départ à contester l'affirmation du ministre selon qui on ne pouvait en arriver à une entente. Nous avons, bien au contraire, fait une offre très claire. Lorsqu'on s'est adressé au Nouveau Parti démocratique, alors que nous n'avions eu qu'un seul intervenant sur le projet de loi visant à démanteler Petro-Canada, on nous a demandé si nous serions prêts à conclure un accord. Nous avons répondu: «Nous hésitons à accepter quoi que ce soit qui accélérerait la destruction de notre société pétrolière nationale mais, à cette étape du débat et pour faciliter le renvoi en comité où nous pourrions faire venir des témoins qui démontreront les conséquences de cette mesure pour notre sécurité énergétique future, nous aimerions au moins avoir quatre heures et demie de débat à la Chambre des communes.»

Demander quatre heures et demie de débat sur quelque chose qui va démanteler une entreprise qui vaut des millions de dollars et qui touche tous les Canadiens, quel que soit l'endroit où ils vivent, me paraît loin d'être irréaliste. Le gouvernement a dit: «Non, nous ne pouvons pas écouter l'opposition sur cette question pendant quatre heures et demie, nous allons donc demander une attribution de temps.»

Tout cela au moment où nous sommes au milieu d'une crise énergétique, et que les prix des produits pétroliers ne cessent d'augmenter. Pourtant, les Canadiens ont une carte dans leur portefeuille, leur sac à main ou leur poche revolver, et cette carte c'est Petro-Canada, car ils savent que c'est leur société pétrolière. Ce n'est pas Mobil Oil, ce n'est pas un membre de la famille Exxon, ce n'est pas une société multinationale basée aux États-Unis. C'est une société pétrolière strictement canadienne, Petro-Canada. Maintenant, le gouvernement veut dire: «Nous allons ramasser toutes les cartes de crédit et en un sens les déchirer au nom des Canadiens, car nous voulons remettre le tout à des intérêts privés.»

Monsieur le Président, savez-vous combien de pays producteurs de pétrole n'ont que des intérêts privés dans leur secteur pétrolier? Il y a les États-Unis, bien sûr, mais ils possèdent pratiquement toutes les multinationales. Ensuite il y a Margaret Thatcher qui a vendu la société nationale, conformément à son idéologie de l'économie de marché. C'est le seul pays, à l'exception des États-Unis. Tous les autres ont leur propre société pétrolière.

Les conservateurs disent maintenant: «Il reste un dernier vestige de canadianisme dans notre pays, et nous allons le démanteler et le détruire.» Ils ne veulent pas autoriser un débat sur cette question cruciale, ce que nous estimons absolument inacceptable.